

Expert depuis 1928

hth

Chlore non stabilisé
Désinfection régulière

Domaine d'application : Piscines commerciales

BRIQUETTES® EASIFLO

Pastilles 7 g

BENEFICES PRODUIT

- Hypochlorite de calcium : pas de sur-stabilisation
- Chloration permanente pour la destruction des bactéries, virus, champignons et algues en piscines collectives
- Pastilles de chlore 7 g avec agent anti-tartre
- S'utilise pour recharger les doseurs

CARACTERISTIQUES

- Pastilles de 7 grammes à dissolution rapide
- Action désinfectante
- Action anti-tartre
- Action algicide
- Teneur moyenne en équivalent-chlore égale à 68 % à la date de fabrication
- Teneur minimum en équivalent-chlore égale à 65 % à la date de fabrication
- Production d'insolubles minimisée (inférieure ou égale à 4% sur eau distillée)
- Formulation contenant un agent anti-tartre stable au chlore
- Exempt d'acide isocyanurique (stabilisant)
- Utilisable en eau dure (TH élevé)
- Compatible avec tout équipement de filtration
- Dégazage au stockage minimisé comparativement aux isocyanurates

MODE D'EMPLOI

Placer les briquettes dans le doseur Easiflo® ou tout autre type de doseur pourvu qu'il soit adapté.

Ajuster l'injection de manière à maintenir, à l'analyse, un pH et une teneur en chlore en accord avec ce que prévoit la réglementation locale.

En l'absence d'obligations réglementaires, nous recommandons de maintenir un pH compris entre 7,0 et 7,4 ainsi qu'une teneur en chlore actif comprise entre 1 et 3 mg/l.

La consommation journalière de produit est comprise entre 0.5 et 1.0 kg pour 100 m³. La consommation augmente avec la fréquentation et l'ensoleillement. En piscine découverte, l'apport de stabilisant peut aider à diminuer la consommation d'hypochlorite de calcium.

En l'absence de doseur, préparer les solutions chlorées en respectant le tableau de dosage et les instructions indiqués plus bas.

Ajuster l'injection de manière à maintenir, à l'analyse, un pH et une teneur en chlore en accord avec ce que prévoit la réglementation locale.

En l'absence d'obligations réglementaires, nous recommandons de maintenir un pH compris entre 7,0 et 7,4 ainsi qu'une teneur en chlore actif comprise entre 1 et 3 mg/l.

La consommation journalière de produit est comprise entre 0.5 et 1.0 kg pour 100 m³. La consommation augmente avec la fréquentation et l'ensoleillement. En piscine découverte, l'apport de stabilisant peut aider à diminuer la consommation d'hypochlorite de calcium.

Instructions pour préparer les solutions chlorées

1. Employer obligatoirement un bac de préparation propre qui devra rester exclusivement réservé à la préparation des solutions chlorées.
2. Déterminer les quantités d'eau et d'hypochlorite de calcium nécessaires pour atteindre la concentration en chlore actif désirée (voir ci-après).
3. Dans le bac de préparation, verser au minimum 90% de la quantité d'eau prévue (par le tableau).
4. Tout en agitant, introduire lentement la quantité d'hypochlorite de calcium prévue dans le bac de préparation.
5. Ajouter ensuite le reste de la quantité d'eau initialement prévue afin d'amener le volume total dans le bac de préparation au niveau attendu.
6. Maintenir l'agitation pendant au moins 15 minutes jusqu'à dissolution complète du produit.

Si du stabilisant est ajouté à l'eau du bassin, sa teneur doit être maintenue en accord avec ce que prévoit la réglementation locale. En l'absence d'obligations réglementaires, nous recommandons de maintenir une teneur en stabilisant comprise entre 25 et 50 mg/l. Une teneur en stabilisant supérieure à 75 mg/l entraîne un ralentissement de l'action du chlore.

Pour une eau équilibrée, maintenir un titre alcalimétrique complet (T.A.C.) compris entre 60 et 120 mg/l.

COMPOSITION

Hypochlorite de Calcium (65% min) - 1000g/kg

PRECAUTIONS D'EMPLOI

• Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C. • Ne jamais verser d'eau sur ce produit qui au contact de faibles volumes d'eau, peut réagir violemment. • Si une dosette est fournie, ne l'employer que pour ce produit et la remettre, sèche, dans le seau. • Ne pas placer le diffuseur dans un skimmer. Durant la baignade, le placer dans un seau propre contenant 10 litres d'eau tenu à l'écart des baigneurs. Après la baignade, transférer le diffuseur et le contenu du seau dans le bassin. • CE PRODUIT NE DOIT JAMAIS SE TROUVER EN CONTACT OU MÉLANGÉ AVEC UN QUELQU'AUTRE PRODUIT DE TRAITEMENT OÙ QUE CE SOIT (SEAU, DOSEUR, SKIMMER, BAC...).

14/11/2019



Sigura
ZI La Boitardière
FR - 37400 Amboise
T : +33 (0)2 47 23 74 09

Une question ?
Assistance traitement de l'eau
0 826 102 395
Service 0,15 € / min.
+ prix appel
* En France uniquement

En cas d'urgence uniquement/In case of emergency only:

